

Le mandat 2014-2020 a été marqué par de très importantes **mutations du cadre de l'action publique, de l'organisation institutionnelle locale et des moyens alloués**, notamment pour les communes et leurs groupements. Ces transformations ont été rapides et ont des impacts importants sur les collectivités tant sur leurs missions que sur les moyens financiers et organisationnels pour les exercer.

Les **élus de la mandature 2020-2026** devront par conséquent être **réalistes**, en prenant conscience de la situation actuelle, **créatifs** en imaginant des solutions nouvelles pour répondre aux besoins de la population, **ambitieux** en faisant confiance dans les capacités de mobilisation et d'adaptation de leurs services.

Les **impacts de la crise du COVID-19** à moyen/long terme devront également être pris en compte.

Notre ambition est de participer à vos côtés à la réussite de votre mandat après avoir pris connaissance des attentes et objectifs stratégiques et opérationnels du nouveau mandat :

- en vous accompagnant dès le démarrage du mandat par la réalisation d'un **audit financier et organisationnel de votre collectivité**.
- en vous accompagnant dans la **déclinaison opérationnelle de votre projet de mandat**, par la définition d'un plan de transformation et sa mise en œuvre.

Nos expertises

CALIA Conseil accompagne depuis **15 ans** les communes et leurs groupements sur l'ensemble de leurs **problématiques financières, fiscales, contractuelles et organisationnelles**. Plus de **800 collectivités** nous ont fait confiance.

Notre équipe

35 consultants : haut niveau de séniorité ; diplômés grandes écoles et filières universitaires reconnues ; pluridisciplinarité des profils, issus du secteur privé et du secteur public ; plusieurs élus locaux

Nos références

Plus de 100 références en audit et analyse financière :

- ◆ Communes : Lille, Cayenne, Etampes, Chaville, Meudon, Sèvres, Maubeuge, Soissons, Pontcharra...
- ◆ EPCI : Metz Métropole, Dijon Métropole, Caux Seine Agglo, Grand Cognac...
- ◆ Départements/Région : Rhône-Alpes, Mayenne, Mayotte, Guyane...

Vos contacts



Peggy HUMBRECHT, Associée
Experte pilotage financier
06.81.01.22.02
phumbrecht@caliaconseil.fr



Vincent PIERRARD, Associé
Expert intercommunalité
06.63.02.56.30
vpierrard@caliaconseil.fr

Un accompagnement personnalisé en quatre étapes

Etape préparatoire : Contexte, attentes et objectifs

- Cadrer l'audit, lui donner du sens
- Préciser vos attentes
- Affirmer vos objectifs stratégiques et opérationnels

Etape 1 : Etat des lieux organisationnel et financier

- Connaître vos ressources, vos dépenses et vos contraintes financières
- Dresser un bilan objectif et précis de vos moyens humains et financiers

Etape 2 : Synthèse des axes clés du diagnostic

- Identifier les atouts de la structure pour le mandat
- Identifier les points d'amélioration
- Identifier et quantifier les risques

Etape 3 : Marges de manœuvre 2020 - 2026

- Estimer les moyens nécessaires à la réalisation de votre programme
- Identifier les marges de manœuvre et les pistes d'évolution de l'organisation de votre collectivité
- Réaliser une prospective budgétaire 2020-2026

« Et après... » : Possibilité d'un accompagnement opérationnel
(plan d'actions, mutualisation, conduite du changement, plan pluriannuel d'investissement, suivi des indicateurs,...)